

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 6

Artikel: Bibliothèque universelle et Revue suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un peu d'huile répandue à l'étable, où elle l'avait mise dégeler, l'offrait à ses clients avec le plus engageant des sourires :

— Voulez-vous de celle qui pétille ou de celle qui ne pétille pas ?

Une voisine, en quête de drap pour la première culotte de son garçonnet, la marchande, d'un air sérieux :

— Pour les deux canons ?

Une autre fois, comme on lui demandait une paire de tenailles, elle disparut dans son arrière-boutique et, revenant avec une moitié de tenailles :

— On n'a plus que celles-ci, à une mâchoire, mais on vous rabattra 50 centimes.

Souvent, la petite boutique était dépourvue des marchandises même les plus communes, et alors l'impayable épicière de congédier les chaland avec la formule que voici, où nous marquons en caractères gras les notes hautes de son bon accent comtois, chantant et un peu traînard :

— On en a eu, on n'en a plus, mais on en aura !

Sauvetage. — C'était pendant la grande Révolution, en 1790. La foule s'était ruée sur l'hôtel d'une famille noble, pour le piller. Un plaisant, ingénieux, monté sur une borne, évita la chose en disant à la foule :

« Gardez-vous bien de piller la maison, elle est au propriétaire, les meubles il les doit, ses enfants ne sont pas à lui, et sa femme est à tout le monde ! »

La foule fut désarmée. — P. d'A.

A PROPOS DE SÉRICICULTURE

L'inconstance.

Un fidèle ami du *Conteur* nous écrit :

« Les très intéressants articles sur la sériciculture, parus en décembre et janvier derniers dans vos colonnes, m'ont rappelé de vieux souvenirs.

« Mon père m'a souvent parlé, à moi petit enfant, du mouvement enthousiaste créé vers le milieu du siècle dernier en faveur de l'élevage du ver-à-soie.

« Qu'est-ce qui a refroidi ce zèle ? Qu'est-ce qui a arrêté la vague ?

« Ce n'est pas qu'il soit difficile d'acclimater chez nous le mûrier blanc. J'en ai vu moi-même des plantes d'une belle grosseur, en parfaite prospérité, aux Charmettes, sous Montbenon. Un de mes amis d'enfance en cueillait des feuilles pour nourrir une trentaine de vers, qui lui donnaient des cocons parfaits.

« Mon père attribuait (sur la foi de qui ? je ne sais) l'arrêt de ce bel élan, non à l'inconstance des hommes, mais à celle du printemps dans notre pays. Il est arrivé souvent, nous disait-il, que les producteurs ont dû laisser dépérir, et même mourir de faim leurs chenilles, lorsque la chaleur n'est pas continue.

« Quelques journées tièdes provoquent l'éclosion des œufs, au moment de l'apparition des premières feuilles du mûrier, aussitôt enlevées par l'éleveur. Survient une *rebuse* : la végétation s'arrête. Mais ce qui ne s'arrête pas, c'est l'appétit des jeunes vers. Il grandit même en proportions géométriques. Tous ceux qui ont visité des magnaneries ont été stupéfaits de voir la quantité prodigieuse de feuilles absorbées par les vers-à-soie dans les jours qui précèdent leur transformation en nymphes. Si les feuilles ne poussent pas sur l'arbre, que faire ? Tout est perdu.

« Supposez que la chaleur ne se maintienne pas suffisante 2 ou 3 années sur 5, cela suffit pour empêcher toute exploitation d'être rémunératrice.

« Cette explication est-elle juste ? Un des lec-

teurs du *Conteur* pourrait-il fournir à ce sujet des renseignements précis ? Je lui en serais singulièrement reconnaissant. — X... »

Ajoutons, au sujet des essais de sériciculture tentés dans le canton de Vaud, qu'une magnanerie existait à Payerne, ainsi que l'attestent les souvenirs d'enfance de M. Savary, directeur des Ecoles normales.

Le peintre Eugène Grasset. — Sous la plume de M. G.-A. Bridel, la *Famille* du 5 février 1918 commence la publication de pages consacrées à la vie et à l'œuvre de notre concitoyen, l'illustre peintre Eugène Grasset. Ce premier article, d'une lecture attachante, est orné d'un portrait de l'artiste et d'une vue de sa maison natale, à l'ancienne rue de la Cité-dessous, à Lausanne.

PATRIE ET... LIBERTÉ

TOUTES les plaisanteries ont été dites sur la solidité du pont de Morges, lisons-nous dans le *Journal* de cette ville. Il n'en défie pas moins le temps et même est en passe de devenir un lieu stratégique, si ce mot à la mode n'est pas déplacé ici. En effet, sur ce brave pont ou dans ses abords immédiats, on compte treize plaques indicatrices ou autres qui prouvent la sollicitude de l'autorité pour cet endroit important. Elle est si grande même, cette sollicitude, qu'elle va à l'égard du pauvre passant jusqu'à la menace de mort, oui, la menace de mort. Qu'on en juge.

La première de ces plaques supplie les voitures et les vélocipèdes de rouler à une allure modérée. La suivante condamne à 12 francs d'amende ces vilains autos qui dépassent une vitesse de 10 kilomètres. Vis-à-vis, une troisième indique au curieux que le pont est à 380 mètres au-dessus du niveau des mers, ce qui est bien joli. A côté, une inscription en fonte annonce aux ignorants que nous sommes à Morges, soit à 12 kilomètres de Lausanne et 47,6 kilomètres de Genève. La cinquième et la sixième plaques adjurent chacun de tenir sa droite et appellent que Lausanne, Morges et Genève sont sur la même route. La septième donne un renseignement de la plus haute valeur, c'est que la route d'Apples porte le n° 29. Tout près, contre un platane, un avis gigantesque interdit l'échappement libre aux moteurs.

La neuvième plaque renseigne le piéton sur les villes de Rolle et Nyon, qui sont à tant et tant de kilomètres de Morges. Celle qui suit, jumelle de la précédente, apprend que le chemin qui longe la rivière mène tout droit à Vuflens, Balens et Bière. Il n'y a qu'à marcher devant soi. La onzième fait savoir aux nouveaux arrivés que l'ancienne place du Manège s'appelle maintenant place Charles Dufour, sans doute parce que ce grand physicien morgien habitait l'autre bout de la ville, au delà du temple, mais il est mort dans l'immeuble de la Recette. La douzième veut bien permettre aux pêcheurs de taquiner le poisson en aval du pont. Ça c'est gentil. Par contre, un treizième avis est terrible. Collé sur un poteau électrique, il menace de mort, nous l'avons dit, quiconque grimpera ce poteau. Ni plus, ni moins.

Plaque par toutes ces plaques, le voyageur s'éloigne cependant très rassuré, car apercevant, taillé dans le roc du parapet, l'écusson vaudois avec sa devise *Liberté et Patrie*, il se souvient qu'il est dans le canton de Vaud, où il fait bon vivre... surtout aujourd'hui. X. X.

Parfaitement ! — Une dame va chez son charcutier.

— J'ai acheté, il y a deux mois, lui dit-elle, un jambon. Il était excellent. En auriez-vous encore de même qualité ?

— Certainement, Madame, en voilà dix, là-bas, tous aussi bons. Mais je dois vous dire que depuis quelques semaines le prix a encore haussé de façon sensible.

— Oh ! tant pis. Mais êtes-vous certains que ces jambons proviennent tous du même animal ?

— Parfaitement, Madame.

— Alors, veuillez m'en envoyer deux.

Grand Théâtre. — Toute une série de spectacles : Mardi 12, *Le scandale*, comédie de Henry Bataille, avec Mme d'Assilva. — Mercredi 13, *La Mascotte*, opérette, avec Mlle Prieur et M. Dutilloy. — Mardi 19, tournée Baret, *La Seconde Madame Tanqueray*, avec Berthe Bady.

A nos lecteurs. — Vu l'abondance des matières, nous renvoyons à notre prochain numéro la suite des *Chansons montagnardes de la Suisse romande*.

BON A SAVOIR

Le citron et ses bienfaits. — Les usages du citron sont nombreux. En cas d'angine, il faut, dès les premières atteintes, se gargariser avec le jus d'un citron ; pour les enfants on badigeonne leur gorge avec un tampon d'ouate imbibé de jus de citron.

Pour prendre l'huile de ricin, on met dans une tasse le jus d'un citron, au-dessus, on verse doucement l'huile, puis encore un jus de citron ; on avale le tout sans reprendre haleine et l'on n'a pas senti le goût de l'huile.

Dans les inflammations des gencives, il suffit de frotter celles-ci avec du jus de citron.

Rien ne nettoie mieux les mains salées par l'encre ou les travaux du ménage que le jus de citron ; de même il blanchit les chapeaux de paille blancs salés par la poussière et la pluie ou fanés par le soleil.

Il est astringent et soulage les engelures, les crevasses, fait disparaître les rougeurs et embellit la peau.

Ne jetez pas l'écorce du citron ; un morceau d'écorce placé dans une casserole, avec un peu d'eau que vous faites bouillir pendant quelques minutes, en facilitera le nettoyage, si le mets que vous y avez fait cuire est resté attaché au fond.

Servez-vous de même d'écorce de citron pour polir les ustensiles avec de la poudre anglaise.

La livraison de février 1918 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Emile de Bongnie. Lettre du front belge. — E. Laur. Les problèmes économiques d'avenir de notre peuple. (Seconde et dernière partie). — Louis Leger. Les Roumains de Transylvanie. — Jean-Bernard David. La vocation de Mme Dubois-Dreuzé, infirmière bénévole. Nouvelle. — T. Sturge-Moore. Soldats-poètes. (Seconde et dernière partie.) R.-W. d'Everstag. Le règne de l'avion. — Louise Georges-Renard. Un coin de Pologne à Paris. — Georges Paillard. Notre pain quotidien. (Troisième partie). — Mémorial 1917. Suisse (fin) et Etranger. — Chroniques anglaise. (H.-C. O'Neill.) — Allemande. (A. Guillard.) — Suisse romande. (Maurice Milloud.) — Scientifique. (Henry de Varigny.) — Politique. (Edm. Rossier.) — Revue des livres.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Au foyer du „Conteur“

Nouveaux abonnés pour 1918 : MM. Olivier Vidoudez, Clarmont s. Morges (procuré par P. Duboux) ; Rebeaud, sergent-major, St-Maurice ; G. Chollet, à Montreux ; L. Maillard, à St-Martin (Fribourg, procuré par M. le D^r Matter) ; Marcel Dupuis, empl. aux colonies d'Orbe ; Chatelan, notaire, Lausanne ; Versel, café des Bosquets, Lausanne ; A. Tharin, à Mont-la-Ville ; Marcel Guex, à Crissier ; R. Lavanchy, dentiste, à Lausanne.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 10 POUDES : F^r 150
TOUTES PHARMACIES